Document generated on 04/16/2024 6:26 a.m.

24 images

Welcome to Canada / Bienvenue au Québec

Marcel Jean

Number 48, March–April 1990

URI: https://id.erudit.org/iderudit/24753ac

See table of contents

Publisher(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (print)
1923-5097 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Jean, M. (1990). Welcome to Canada / Bienvenue au Québec. *24 images*, (48), 2–2.

Tous droits réservés © 24 images inc., 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

WELCOME TO CANADA / BIENVENUE AU QUÉBEC

Tour à tour, tous les grands festivals montréalais ont été pris à partie à propos du trop grand nombre de films présentés en anglais, sans sous-titres français. Or, voilà que la plus récente polémique linguistique va dans le sens inverse. En effet, à la fin du mois de janvier, on a fait tout un plat parce que les Rendez-vous du cinéma québécois avaient refusé ***Goodbye Federico***, un court métrage de Patricia Tassinari tourné en anglais et soumis à la sélection sans sous-titres.

À la base du problème : la politique linguistique des Rendez-vous, qui consiste à exiger que tout film tourné dans une langue autre que le français soit sous-titré ou doublé en français. Une politique tout à fait défendable qui correspond en tous points au règlement en vigueur dans des dizaines de festivals à travers le monde, comme à Toronto (ou tout film doit être accessible au public anglophone) ou à Cannes.

En fait, la véritable erreur des Rendez-vous dans ce dossier n'aura pas été de refuser le film de Patricia Tassinari, mais plutôt de contrevenir à son propre règlement en faisant un exemple avec ***Welcome to Canada***, de John N. Smith, qui fut projeté sans sous-titres pour souligner «l'absence inquiétante de version française des productions anglo-québécoises.» D'une part, cette façon plutôt tordue de sensibiliser le milieu constituait une injustice auprès de Patricia Tassinari et des autres cinéastes anglophones qui auraient bien voulu servir d'exemples eux aussi. D'autre part, s'il s'avérait vrai que l'ONF n'avait pas soumis ***Welcome to Canada*** aux Rendez-vous et que les organisateurs de la manifestation auraient réclamé le film sans préciser qu'ils allaient accompagner sa présentation d'une mise en garde, on serait tenté d'accréditer les propos de la directrice des communications de l'ONF qui parlait d'un manque de «fair play».

PHOTO : ONF

Welcome to Canada de John N. Smith. Une production de l'O.N.F. à Montréal (Québec).

Mais il demeure que cette polémique révèle un problème profond : la plupart des productions anglo-québécoises, même excellentes, sont inaccessibles aux spectateurs francophones. Il s'agit donc de voir ce qu'il est possible de faire pour remédier à cette situation. Du côté de l'ONF, on est en droit de se demander s'il faudrait augmenter le budget consacré aux «versions», qui n'est actuellement que de 60 000 $. On peut aussi déplorer que personne n'ait eu la clairvoyance de faire sous-titrer prioritairement ***Welcome to Canada*** (déjà présenté au Festival des films du monde), puisque les deux films précédents de Smith (***Sitting in Limbo*** et ***Train of Dreams***) avaient reçu un accueil plus que favorable de la part de la critique et du public francophones.

Du côté de l'industrie privée, on constate que la seule présence du fonds de doublage et de sous-titrage de Téléfilm-Canada ne suffit pas. En effet, la plupart des courts métrages indépendants (comme celui de Tassinari), faute d'une sortie commerciale ou d'une télédiffusion sur une chaîne francophone, n'y ont pas accès. Réclamer des subventions automatiques pour le sous-titrage relèverait de la bêtise, mais on pourrait peut-être assouplir les politiques en rendant le fonds accessible à certains courts métrages sur simple appréciation de la qualité du film. L'aide accordée pourrait alors se limiter à couvrir les frais de brûlage de la copie, la traduction et le marquage devant être assumés de manière artisanale.

Mais la solution à ce problème réside peut-être ailleurs, soit du côté du sous-titrage électronique. On sait qu'un tel système est utilisé dans des festivals comme Créteil, avec un certain succès. On sait aussi que l'ONF travaille actuellement à développer un mode de sous-titrage électronique. Or, si la Cinémathèque québécoise était ainsi équipée, ce ne sont pas que les Rendez-vous qui en profiteraient, mais aussi tous les festivals montréalais qui logent à son enseigne. On réglerait du coup une bonne part de nos problèmes de langue.

Quant aux ressources exigées par une telle initiative, elles pourraient être réunies en comptant principalement sur la collaboration de l'ONF (qui trouverait ainsi une application concrète à ses recherches) et de Téléfilm-Canada (qui donnerait ainsi un grand coup de main à plusieurs manifestations qu'elle a le mandat d'aider). Car il est clair que le Québec, à cause de sa situation linguistique particulière, a le devoir de se placer à l'avant-garde d'une telle technologie.■

Marcel Jean